



Wants 131

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19016718

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0479.676.084**

Dénomination

(en entier) : **IMMO DE MEEUS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Adresse complète du siège : **Avenue du Port 86C, boîte 204, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs - Renouvellement du mandat d'un administrateur

Extrait des résolutions écrites des actionnaires du 14 janvier 2019:

Les actionnaires ont décidé:

- d'approuver la démission des Messieurs Clemens SCHAFER et Carl-Eugen BITZER en tant qu'administrateurs de la Société, et ce, avec effet immédiat. Ils leur sera donné décharge pour l'exercice de leurs mandats des administrateurs lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

- de nommer Monsieur Markus WICKENTRAGER, domicilié à Wilhelmstrasse 15, 35392 Giessen, Allemagne en tant qu'administrateur de la Société, avec effet immédiat, et ce, pour une période de 6 ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2024.

Son mandat ne sera pas rémunéré.

- de renouveler le mandat de Monsieur Mathieu LOQUET, domicilié à Rue Eugène Smits 37, 1030 Schaerbeek, Belgique en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet à partir du 1 février 2019 pour une période de 6 ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2024.

Son mandat ne sera pas rémunéré.

- de donner par la présente procuration à Mademoiselle Olga OSSOTCHENKO, Mademoiselle Tiffany PHILIPS et Mademoiselle Charlotte BLIJWEERT, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle Avenue du Port 86C, boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à la BVBA Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de LEEUW, avec siège social à 1860 Meise, Brusselssesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

Adriaan de Leeuw
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).